Extrait de l’allocution d’ouverture de Mgr Dominique Rey, évêque de Toulon

Cinquante ans plus tard, nous devons relire *Sacrosanctum concilium*. La réforme liturgique qui a suivi la promulgation de la constitution nous a beaucoup enrichis, en particulier dans sa promotion de la participation à la liturgie. Mais elle a aussi provoqué des controverses, tant par ses réformes officielles, que par sa traduction dans les langues vernaculaires, ou bien par ses mises en œuvre locales disparates.

Nous devons reconnaître, comme l’a fait le bienheureux Jean-Paul II, qu’il y eut à la fois des « lumières » et des « ombres » dans la vie liturgique de l’Église au cours des 50 dernières années (cf. *Ecclesia de Eucharistia*, n. 10). Nous devons nous réjouir des progrès légitimes qui ont été accomplis. Nous devons aussi tenir compte des leçons que nous enseignent les erreurs commises durant ces cinquante dernières années. C’est pourquoi nous devons reconsidérer la constitution liturgique et redécouvrir sa véritable signification. Peut-être devons-nous, à travers ce que le cardinal Ratzinger a appelé une « réforme de la réforme », corriger certaines pratiques ou récupérer certains éléments que nous avons perdus. Peut-être que certains aspects nécessiteraient d’être travaillées selon la dynamique d’enrichissement mutuel que suggérait Benoît XVI.

Extraits de la conférence de Mgr Alexander Sample, archevêque de Portland (USA)

L’évêque diocésain a comme rôle principal, important et irremplaçable de diriger, promouvoir et sauvegarder la célébration de la liturgie sacrée dans son propre diocèse.

(Un évêque) doit enseigner clairement, conduire par son propre exemple, et gouverner avec sagesse et patience afin que la liturgie dans son diocèse rende véritablement gloire à Dieu tout puissant et existe pour la sanctification de son peuple.

(Une pratique pauvre et incorrecte de la liturgie) est généralement le résultat d’années, sinon de décennies d’une catéchèse pauvre, d’une mauvaise pratique liturgique et d’une formation incorrecte.

Je suis de plus en plus convaincu qu’une part très importante des problèmes dans la célébration de la liturgie sacrée à notre époque, en particulier dans la sainte messe, provient d’un manque profond et général de compréhension de la nature même et de la signification profonde de la liturgie elle-même.

Il est extrêmement important pour l’évêque de choisir les personnes appropriées pour l’assister dans la réforme et le renouveau de la liturgie.

À mon humble avis, le motu proprio *Summorum Pontificum* de Benoît XVI est un des dons les plus grands qui ait été fait à l’Église au profit du renouveau et de la réforme de la liturgie.

Mon opinion profonde est que la liturgie, telle qu’elle est célébrée et vécue dans la forme ordinaire dans la plupart des églises aujourd’hui n’est malheureusement pas ce que les Pères conciliaires avaient prévu.

Si nous voulons parvenir à un renouveau authentique et fructueux pour la vie liturgique de l’Église, nous devons être ouverts à l’idée de tout « recommencer à zéro », en prenant en compte les bons fruits apparus dans le sillage du Concile.

La forme extraordinaire est la clé de voûte pour la mise en œuvre de la *« réforme de la réforme ».*

Beaucoup d’entre nous pensent que la réforme qui est effectivement survenue après le Concile a perdu beaucoup de ce qu’est véritablement le génie du rite latin.

Permettre un usage plus généreux de la forme extraordinaire n’a pas pour seul objet de réconcilier des personnes ou des individus qui ont été éloignés par la dernière réforme liturgique mais aussi de réconcilier l’Église tout entière avec son passé.

J’encourage les évêques à se familiariser avec l’ancien rite afin d’approfondir leur propre formation liturgique et de disposer d’une référence fiable pour promouvoir le renouveau et la réforme de la liturgie dans l’église locale.

(La forme extraordinaire) ne doit jamais être considérée comme quelque chose qui serait en dehors de la vie de l’Église.

L’évêque devrait aussi encourager ses séminaristes à se familiariser avec le rite ancien.

Extraits de la conférence du cardinal Raymond Burke, préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, sur « la loi liturgique dans la mission de l’Église »

Le contraste dans la compréhension de la liturgie, entre la période de mes premiers jours de séminaire à l’automne 1962 et la période des réformes postconciliaire, a été pour le moins extrême sinon violent.

La période postconciliaire et l’euphorie qui l’a accompagnée ont été l’occasion d’un mépris généralisé pour la discipline traditionnelle de l’Église.

À cause de la réforme radicale de ce qui constituait la liturgie, une certaine mentalité antinomiste a fatalement conduit à un grand nombre d’expérimentations qui se sont complètement émancipées de la discipline qui régnait auparavant dans la célébration de la liturgie sacrée.

Une compréhension correcte de ce qu’est la liturgie est en réalité la clé pour comprendre chaque dimension de l’existence. Cette compréhension correcte est protégée par la loi, la discipline qui sauvegarde au premier chef la relation de l’homme avec Dieu.

Clairement, à moins que l’homme ne reconnaisse et respecte le *ius divinum* (le droit divin/la relation appropriée entre Dieu et sa Création et en particulier l’homme) dans le domaine de la liturgie, il ne peut reconnaître et respecter la vérité sur la Création et au-dessus de tout, la vérité sur lui-même. Son incapacité à reconnaître et à respecter le *ius divinum* le conduit à l’idolâtrie comme le montre l’épisode du veau d’or.

Ce n’est qu’en respectant et en honorant le droit divin que Dieu peut être connu, adoré et servi comme Il le désire et l’ordonne, que l’homme peut trouver son bonheur dans cette vie et dans le monde à venir.

(La sainte liturgie ne peut pas) être réduite à l’action de quelque individu que ce soit, même pas un prêtre, mais doit être régulée en respectant le droit divin, par la loi de l’Église, par l’autorité suprême qui est celle du souverain pontife et des évêques en communion avec lui.

Malheureusement après le second concile œcuménique du Vatican, mais certainement pas à cause de l’enseignement du Concile, eurent lieu de nombreux abus dans la célébration de la sainte liturgie.

Prêter une attention fidèle aux normes liturgiques ne constitue pas une sorte de légalisme ou de rubricisme, mais un acte de respect profond et d’amour pour Notre Seigneur qui nous a fait le don du culte divin, un acte d’amour profond qui est fondé de manière irremplaçable sur le respect du droit divin.

Extraits de la conférence de Mgr Peter J. Elliott, évêque auxiliaire de Melbourne, sur « L’*ars* *celebrandi* dans la liturgie sacrée »

Nous ne pouvons exiger d’un clergé qui ne connaît pas ou n’a jamais lu la présentation générale du missel romain un *ars celebrandi*. Et pourtant c’est un problème aujourd’hui très répandu.

La publication d’une traduction anglaise de la messe plus précise et plus riche est en train d’avoir des effets salutaires dans le monde anglophone.

La célébration de la messe et des sacrements est un « art », qui exige ce dont tous les artistes ont besoin : de l’expérience, de la rigueur et de la pratique en étant ouverts à l’idée de développer et d’améliorer leurs talents.

L’art de bien célébrer ne doit pas être réservé à des spécialistes, comme un exercice d’élite que seules quelques personnes sauraient exercer comme c’est le cas de tant « d’arts » dans les sociétés occidentales. Je préfère considérer l’art de célébrer comme un « travail manuel », quelque chose d’accessible à tous, que nous ayons l’esprit liturgique ou pas.

L’idéal selon moi est que le prêtre soit un bon artisan liturgique, un artisan du culte dû à Dieu.

Un célébrant expérimenté avec un comportement recueilli ne donne jamais l’impression méprisante qu’il est en train de faire la leçon aux fidèles. Il a humblement assimilé que l’Eucharistie en tant que sacrifice et sacrement prend largement le dessus sur l’aspect liturgique.

Certains célébrants ont autant de style qu’un garçon boucher. De tels prêtres peuvent avoir une grande foi personnelle, mais qui peut le déduire de leur attitude maladroite et profane ? En partant du principe qu’il faut unifier la foi intérieure et les actions extérieures, une attitude consistante et une attention aux détails sont nécessaires comme tout bon artisan le sait bien.

Bien que le « style » soit important j’ajoute une parole de prudence. Un bon célébrant doit éviter un style trop artificiel. Il n’est pas en train de jouer un rôle au théâtre.

Le clergé n’est pas à son aise car il est en concurrence avec les communicants expérimentés du monde entier. Les évêques peuvent développer un meilleur *ars prædicandi* chez les prêtres et les séminaristes en organisant des sessions pratiques imprégnées de la grâce de l’encouragement.

(Les célébrants ne devraient) jamais imaginer que l’assemblée doit être plongée dans une ambiance sonore sinon ils risqueraient de s’ennuyer. Cela arrive quand le démon de la festivité prend le dessus.

Parfois quand je célèbre la confirmation dans des paroisses j’ai l’impression d’être au cinéma, voilà le résultat bruyant de la sécularisation chez les fidèles de mon pays.

(Le rite ancien du XVIe siècle) prévoyait des rubriques précises et impératives pour limiter les abus et les libertés prises dans les célébrations médiocres de la messe et des sacrements. Le prêtre du village, le chapelain à la cour, le père abbé, le moine dans la ville, ils savaient tous exactement ce que l’on attendait d’eux : *« réciter ce qui est en noir et exécuter ce qui est en rouge ».*

Une messe peut être célébrée dignement dans une église laide mais l’église reste laide et les fidèles ont droit à un lieu plus approprié pour l’Eucharistie.

Le culte catholique exige un sanctuaire vaste et beau, pas un lieu rempli de mobilier inutile, de décorations inappropriées ou de slogans qui distraient.

J’invite chaque prêtre à étudier longuement l’autel de son église ; est-il beau ? Est-ce qu’il nous parle de Dieu, de son sacrifice et de son dernier repas ?

Lorsqu’il célèbre correctement les divins mystères, tout prêtre qui s’implique dans l’*ars* *celebrandi* est appelé à devenir un pasteur aimant. Il rend gloire à Dieu en cherchant à nourrir les fidèles du Christ chaque jour.

Extraits de la conférence de Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, sur « la sainte liturgie et les communautés nouvelles »

Là où la dévotion eucharistique s’amoindrit, là où elle s’appauvrit, dans le même temps les vocations diminuent, voire tarissent tout à fait. Comment ne pas être saisi d’une grande angoisse pour nos pays de vieille chrétienté, où les vocations ont connu une chute dramatique dans les années qui ont suivi le Concile, et où elles ne remontent pratiquement pas. Replacer l’Eucharistie au cœur des paroisses, au cœur des communautés, voilà le premier pas, le pas le plus important vers une remontée des vocations.

Il me semble tout d’abord qu’il est important de redécouvrir la langue latine. Tout en ouvrant la liturgie aux langues vernaculaires, surtout pour les lectures et les oraisons, le Concile a explicitement prescrit que le latin garde la première place dans la liturgie

La réintroduction du latin dans certaines parties de la liturgie, notamment celles qui sont le plus chargées de mystère, comme la prière eucharistique, permettrait donc de renforcer chez les prêtres et chez les fidèles le sens du mystère, le sens de la transcendance divine, et permettrait par là de faire croître la vie spirituelle, la vie intérieure, ce qui aurait comme conséquence d’augmenter l’efficacité de l’apostolat.

L’ordre est nécessaire au plus haut point dans les cérémonies de la liturgie, puisque celle-ci est le culte public qui est rendu à Dieu. Et seule la sainte Église a qualité pour édicter des normes liturgiques. Les rubriques, ces prescriptions en belles lettres rouges, sont les indications données par l’Église pour sauvegarder l’ordre liturgique. Dom Guéranger dit que la définition d’un nouveau dogme, loin d’être une entrave pour l’intelligence humaine, est au contraire toujours un grand supplément de lumière pour elle.

L’obéissance aux rubriques n’est jamais un carcan : la vraie liberté, c’est de devenir pleinement ce que Dieu veut que nous soyons. Suivre les prescriptions liturgiques de l’Église, c’est le seul moyen de trouver la paix, paix liturgique, paix du cœur, et de la diffuser autour de nous.

Saint Pie X voulait que son peuple puisse prier sur de la beauté. Et les pauvres, les petits n’ont souvent accès au beau que par le canal de la liturgie. Il faut veiller à ne pas les en priver. L’homme ne vit pas que de pain, et si ce n’est pas l’Église qui donne la beauté aux pauvres, qui la leur donnera ?

Enfin, disons quelques mots sur la redécouverte par un certain nombre de communautés nouvelles, soit en communauté, soit par certains membres de ces communautés, du trésor contenu dans la forme extraordinaire du rit romain. Celui-ci a une dimension contemplative qui peut féconder la vie spirituelle ; il peut aider à enrichir le missel de Paul VI et à retrouver un *ars celebrandi* plus christocentrique.